



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE JORAT-MENTHUE DU LUNDI 9 DECEMBRE 2024 à 18h30
(Sottens, à l'Emetteur)

Le Président du Conseil communal ; Monsieur Christophe Korber, ouvre la séance à 18h30 et salue les membres du Conseil communal, les employés communaux et la presse.

Il indique qu'une modification de l'ordre des points de l'ordre du jour doit être apportée, la nomination de la secrétaire se fera après l'ouverture de la séance et non avant.

Au vote, l'ordre du jour est accepté par l'assemblée.

01. Présentation de notre nouvelle secrétaire

Le Président invite Madame Nadja Gonthier, qui s'est proposée pour le poste de secrétaire, à se présenter au Conseil.

02. Ouverture de la séance

La secrétaire procède à l'appel, 45 conseillers sont présents, 5 sont excusés. Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

03. Nomination de notre nouvelle secrétaire

Le président annonce la nomination de la nouvelle secrétaire du Conseil Madame Nadja Gonthier et lui souhaite la bienvenue.

Le Président demande s'il y a une question, il n'y en a pas, il passe au vote.

Au vote, à l'unanimité, Mme Gonthier est nommée au poste de secrétaire du Conseil par acclamation. Le président lui souhaite la bienvenue. L'assemblée l'applaudit.

04. Procès-verbal du 30 septembre 2024

Le président ouvre la discussion s'agissant du procès verbal du Conseil communal du 30 septembre 2024. Il n'y a aucune remarque ni modification.

Au vote : le PV est accepté à l'unanimité.

05. Communications du président

Le président n'a pas de communication.

06. Communications de la Municipalité 1^{ère} partie

René Pernet prend la parole et souhaite la bienvenue aux collaborateurs de la commune présents et invite les membres du conseil à faire leur connaissance après le Conseil, lors du repas organisé par la Municipalité.

FAO

La Feuille d'Avis Officiel (FAO) a été distribuée en tout ménage aux citoyens de la Commune. La Commune de Jorat-Menthue y est présentée.

Le Syndic souligne et remercie la vingtaine d'entreprises locales ayant accepté de mettre une annonce dans la FAO à cette occasion. Cette initiative contribue à dynamiser le tissu économique local et à valoriser nos entreprises.

Il passe la parole à Bernard Krieg.

Eau Potable, AIEHJ, Eaux claires

- AIEHJ (Association intercommunale des eaux du Haut-Jorat), Réservoir des Esserts, retour des prix d'entreprises.

Le projet de construction du réservoir des Esserts a fait l'objet d'un réajustement suite à l'analyse des premiers devis. Les nouvelles propositions, bien que comprenant une optimisation du volume et de la capacité, dépassent le budget initialement prévu. L'AIEHJ a informé les conseillers de l'association au sujet de cette situation. Il a été décidé d'attendre les autorisations finales, d'engager les travaux et de viser une optimisation de certains postes du projet. Si le budget ne s'avère pas suffisant, une demande de crédit supplémentaire sera soumise à vote du conseil de l'association.

- Qualité d'eau, On en Parle et ABE – 3 décembre 2024.

Suite à l'émission *A Bon Entendeur* et *On en parle* diffusée le 3 décembre 2024 sur la présence de chlorothalonil dans l'eau potable en Suisse romande, notre Commune figure sur une carte des dépassements de seuils. Les données sont à disposition de la population sur le site internet de la commune et donc publiques. Bien que les résultats aient montré un dépassement des valeurs limites, la Commune n'a finalement pas été citée dans le reportage. Le débat n'est pas clos sur la question du chlorothalonil puisque le Tribunal administratif a rendu un jugement sur la possibilité de communiquer en lien avec les valeurs limites mais n'a pas rendu de décision sur le fond. Il est important de noter que l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) considère toujours l'eau distribuée par la Commune comme potable.

- JTME, AF étape2, début des travaux 2024-2025

Les travaux de réfection au niveau des pattes d'oies ont été menés à bien. Une requête ayant été faite auprès de l'entreprise de construction de faire les travaux sur les chemins les plus fréquentés avant l'hiver et le gel de manière à pouvoir accéder au réservoir de la Possession et pouvoir aller à la ferme des Trébolets.

Eaux Usées, STEP

- Réfection de conduite EU Sapelle

Une réfection d'un tronçon d'une conduite d'eaux usées à Villars Tiercelin au niveau de la Sapelle a eu lieu. Deux solutions ont été envisagées : un chemisage de la conduite existante ou la pose d'une nouvelle conduite. Compte tenu des contraintes techniques liées au chemisage et afin de garantir un diamètre de conduite adapté aux besoins, il a été décidé d'opter pour la pose d'une nouvelle conduite. Cette solution offre une meilleure pérennité à l'ouvrage.

Routes et chemins

- Appel d'Offres pour travaux selon base budget 2024-2028 envoyés. Attente du retour des prix et comparatifs pour adjudication.

Le Conseil a régulièrement été informé de l'inventaire des routes communales et du plan d'assainissement prévu entre 2024 et 2028. Suite au rapport de l'entreprise Infralab reçu et sur cette base un appel d'offre a été fait aux entreprises pour la réalisation des travaux. La Municipalité est dans l'attente des devis et retours.

- Courrier citoyen et mesures de sécurisation routière complémentaires à Sottens. Devis reçus à finaliser et mise en œuvre des mesures suggérées du canton.

Suite au courrier citoyen relatif à l'amélioration de la sécurité routière à Sottens, des démarches ont été entreprises. Des rencontres avec les services cantonaux, il ressort que seules des mesures légères soient nécessaires. Ces mesures comprennent notamment le marquage au sol des arrêts de bus et la signalisation des passages piétons. La Municipalité est dans l'attente des devis demandés.

- Itinéraires pédestres

Un groupe de travail de la commune développe des itinéraires pédestres de promenade. Des fiches explicatives des parcours avec points marquants et photographies sont en cours de création. Les itinéraires sont généralement placés sur le domaine public. Pour les emplacements situés sur des terrains privés, les autorisations nécessaires auprès des propriétaires seront sollicitées.

Energie**- Congélateur Sottens**

Suite au dernier Conseil, le prestataire d'entretien a fait des ajustements sur les paramètres de l'installation. La campagne de mesures du 12 au 25 novembre est présentée. La courbe de température de la chambre de congélation est redescendue à des valeurs correctes. L'enveloppe thermique reste problématique, mais dans l'ensemble la situation est considérée comme rétablie. Les locataires des cases ont été informés par courrier de la poursuite du maintien de l'installation dans un cadre financier supportable, avant la mise hors service qui arrivera ensuite. Des places sont disponibles dans les congélateurs de Peney-le-Jorat et Villars-Mendraz.

- PECC, retard automne 2024

Dans le cadre du PECC – Plan énergie et climat communal, le Conseil a régulièrement été informé de l'avancement du projet. Des contacts ont eu lieu entre les services de l'Etat. Suite à la présentation de Froideville, Mme Cury, en charge du projet au Canton a été sollicitée pour apporter son expertise. Lors de sa visite, elle a confirmé la pertinence de notre démarche et a souligné la flexibilité dont dispose la commune pour mettre en œuvre son plan d'action. Il a été décidé de maintenir un dialogue étroit avec Mme Cury et de lui présenter régulièrement les résultats de nos travaux. Il convient de souligner que la commission énergie assure elle-même le travail avec la Municipalité, sans faire appel à un prestataire externe.

A la demande d'un conseiller, il a été rappelé que le PECC est le Plan énergie et climat communal.

Florian Gavillet demande s'il y a un plan de mesure de prévu pour corriger les valeurs de chlorothalonil dans les eaux potables de la commune. Les valeurs publiées sur le site internet de l'AIEHJ notamment celles de Peney-Le-Jorat sont 3 fois supérieures à la valeur légale.

Bernard Krieg rappelle que la situation est complexe en raison de procédures en cours. La question de fond n'a pas encore été tranchée. Bien que des dépassements soient constatés, la non-conformité n'est pas établie. Les mesures correctives auront un impact significatif sur le prix de l'eau. La Municipalité et l'AIEHJ poursuivent les réflexions pour le futur avec des pistes au niveau des possibilités d'amélioration des algorithmes de pompage par exemple.

La parole est donnée à Mathilde Goumaz

Formation BLS/AED certifiée SRC**- Objectif : Maintien du dispositif « First Responders » (autour des 5 défibrillateurs).**

Afin d'assurer la pérennité du dispositif « First Responders » et un usage optimisé des 5 défibrillateurs mis en place en 2022, une mise à jour des formations s'est avérée obligatoire pour maintenir les compétences des intervenants. Le dispositif s'appuie sur un réseau de 15 personnes connues, comprenant des employés communaux pouvant répondre en cas d'urgence pendant les heures de bureau et des volontaires parmi la population pour intervenir le soir et les week-ends.

Cette remise à niveau ayant échappé au budget 2024, elle sera prise en compte dans le budget 2026.

Columbarium Cimetière Villars-Tiercelin

Un marbrier a été sélectionné pour réaliser des cases plus petites au columbarium du cimetière de Villars-Tiercelin, permettant ainsi aux couples d'être inhumés ensemble s'ils le souhaitent sans perte de place inutile. Une maquette est présentée. La réalisation de ces 20 nouvelles cases en granit est budgétée et prévue pour le printemps prochain. Les réflexions relatives au cimetière de Peney-le-Jorat se feront dans une prochaine étape.

Mise à l'enquête terrain de foot Villars-Tiercelin

À la fin de la législature précédente, des travaux d'aménagement ont été réalisés sur le terrain de football. Par la suite, le football club a procédé à l'installation de bancs de remplaçants couverts, ce qui a fait réagir l'inspecteur forestier. Suite à cela, des questions ont été soulevées quant au respect des limites forestières à 4 mètres et 10 mètres de la lisière, zone inconstructible.

La nouvelle mise à l'enquête a pour but la mise en conformité du dossier du terrain de foot d'une part et l'ajout d'équipements supplémentaires d'autre part. L'installation d'un éclairage pour le terrain d'entraînement arrière est nécessaire pour permettre son utilisation en soirée. L'ajout de deux mâts d'éclairage (sud et ouest) est indispensable pour répondre aux exigences réglementaires et permettre la tenue de matchs en soirée.

Au-delà du football, le club est un lieu de vie où se côtoient sportifs de tous niveaux, jeunes et moins jeunes. Avec ses équipes féminines, juniors et seniors, ainsi que ses deux clubs de dressage canin, il répond aux attentes d'un large public.

Les plans d'affectation PPA des Esserts datant de 2008 est présenté. Il rappelle l'historique et illustre la problématique du respect des 4 mètres de la lisière pour les bancs ou 10 mètres pour les mâts. Il est rappelé qu'il a été nécessaire de déboiser 281m² d'arbres et de les replanter ailleurs.

Les nouveaux aménagements prévus se trouvent dans les 10 mètres de la lisière de forêt et 4 mètres pour un des mâts. Des discussions ont été entreprises avec les services forestiers afin de trouver un compromis et d'obtenir les autorisations nécessaires. L'arrangement trouvé avec l'inspecteur est que les bancs doivent avoir un sol en copaux et non en béton. Le mât situé à l'Ouest devra être posé sur un socle en béton qui ne devra pas être fondé dans le terrain, de plus il devra être branché à une génératrice ou à une rallonge électrique qui ne sera pas enterrée.

La Mise à l'enquête a été posée en juillet 2024. Un préavis positif a été émis cette semaine.

Il n'y a pas de vote puisqu'il s'agit d'une information.

Le président reprend la parole.

07. Préavis No 28-2024 : Budget 2025 Rapport de la commission des finances

Le président invite la commission adhoc en la personne de Mme Stéphanie Grimm à procéder à la lecture de leur rapport.

La discussion sur le préavis du budget 2025 est ouverte.

Il n'y a aucune remarque ni question.

Le Préavis 28-2024 est soumis au vote. Il n'y a aucun avis contraire, ni d'abstention, le préavis est accepté à l'unanimité.

Le président passe la parole à la commission de gestion sur la thématique de l'eau.

08. Rapport de la commission de gestion sur la thématique de l'eau et des eaux usées.

Justin Michaud rappelle la raison de ce rapport et procède à sa lecture.
Il n'y a pas de vote puisqu'il s'agit d'une information.

Le président ouvre la discussion.

M. Cornu s'étonne que la capacité de Peney-le-Jorat ait baissé de 1600m³ à 1200m³ comme mentionné dans le rapport.

M. Krieg après vérification confirme que le réservoir de Peney a bien 500m³ de réserve incendie et 1100m³ de réserve alimentaire soit au total 1600m³.

Le président passe la parole à la Municipalité.

09. Communications de la Municipalité (2^{ème} partie)

Bernard Joss prend la parole.

Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré

Afin de mieux préserver les arbres remarquables identifiés dans les 5 anciens plans, il a été décidé d'élaborer un nouveau règlement communal pour la protection du patrimoine arboré. Ce texte réglementaire sera présenté lors d'un prochain Conseil communal et définira les modalités de protection de chaque arbre, qu'il soit en zone forestière, cordons boisés ou haies.

Chemin forestier - Côte à Jules

Conformément au préavis adopté lors du précédent conseil, les travaux ont débuté la semaine dernière. Les opérations en cours consistent principalement au creusement des fossés et à la mise en place des renvois d'eau dans la partie du fond du chemin.

La parole est passée à Monsieur David Gavillet.

Modification du plan d'affectation pour la zone de l'Emetteur

Une demande de modification de l'examen post-enquête publique du plan d'affectation de la zone de l'Emetteur a été faite. Cette modification a pour objet de déplacer l'implantation du projet de déchetterie. Un plan graphique est présenté, délimitant les nouvelles zones affectées à la déchetterie et à la salle intercommunale, ainsi que les zones agricoles, le P+R et les voies d'accès,

Projet de déchetterie intercommunale

Le projet de déchetterie intercommunale a été révisé. Il est prévu de déplacer la zone de la déchetterie le long de la route de Villars Mendraz. Des accès d'entrées et de sorties sont prévues par le chemin bétonné actuel au Sud de l'Emetteur.

Les coûts du projet sont en cours de réévaluation et devraient dépasser le budget initial. La Municipalité est dans l'attente de l'avis du Canton concernant ces modifications.

Benne compactante de Villars-Mendraz

Mise en service depuis 1 an. Suite à la demande d'intégration dans le paysage de la benne formulée par la commission adhoc, la Municipalité a décidé de ne rien entreprendre pour la cacher car en l'état elle est suffisamment intégrée. Les coûts finaux sont en cours de finalisation et s'élèvent à environ chf 100'000.- respectant ainsi le préavis budgété à chf 114'000.- .

Denise Dunant souligne la proximité de la benne avec les escaliers et suggère l'installation d'une bande réfléchissante pour améliorer la sécurité, notamment pour les personnes malvoyantes.

M. Gavillet est montré favorable à cette proposition.

Olivier Sonderegger demande des informations complémentaires concernant les 30 places de stationnement prévues devant la Salle Intercommunale.

David Gavillet confirme que l'aménagement prévoit une zone dédiée aux places de parc ainsi qu'un parc-relais P+R. L'accès aux places situées autour de l'émetteur sera maintenu. Il indique également la possibilité de stationner entre la salle et la déchetterie. L'avant-projet respecte ainsi les normes minimales requises pour une salle de cette taille.

Mathilde Goumaz prend la parole.

Projet de rénovation Bâtiment Romande Energie

Le présent projet vise la rénovation du bâtiment n°162 de la Romande Energie, situé à Sottens. Ce bâtiment, datant de 1969 et en mauvais état, est actuellement sous-utilisé.

Fort du besoin exprimé par l'association locale "l'Antenne" de disposer d'un local plus spacieux et mieux adapté à ses activités, la Municipalité a envisagé d'affecter ce bâtiment à cette fin. Un projet architectural a été élaboré par le bureau *Trait d'union architectes*. Le bâtiment étant situé dans un site recensé aux monuments historiques une zone protégée, des contraintes spécifiques imposées par les Monuments et

Sites devront être respectées. Il n'y a pas de subvention prévue à ce stade cependant un préavis sera soumis prochainement au Conseil communal comprenant l'utilisation d'une partie du legs du Fonds Dubrit.

Madame Goumaz rappelle qu'un Brunch de Noël est organisé le 19 décembre à Sottens et que des places sont encore disponibles. Le prix est de chf 10.- par habitant car la Commune participe aux frais.

René Pernet prend la parole.

Monsieur le Syndic remercie le Conseil d'avoir validé le budget 2025 avec le nouveau modèle comptable harmonisé. Remerciements pour le travail de Mme Grognez qui a aussi été épaulée par l'équipe de l'administration.

M. Pernet informe que la DGTL et le service de l'urbanisme, en charge du PACom, ont finalement donné leur accord sur le projet, malgré quelques retards dus à des questions juridiques liées au dézonage. Un courrier de confirmation est attendu prochainement. Il reste toutefois à compléter le dossier avec des documents relatifs aux démarches de propriétaires fonciers et à la protection de la nature. Le Conseil avait déjà été informé en mars dernier des modifications apportées au règlement. La Commune a décidé de ne pas lancer d'enquête publique complémentaire. Les éléments devraient être finalisés d'ici fin janvier et transmis au Canton.

Projet de Garderie Villars-Tiercelin

Le dossier du projet de garderie à Villars-Tiercelin est conséquent et nécessite un travail approfondi. Les échanges avec le bureau d'architectes sont en cours. Afin d'associer les parties prenantes, une séance d'information est prévue avec la commission ad hoc le 6 janvier 2025, puis une séance publique le 20 janvier 2025. Le Conseil communal sera amené à donner son préavis sur ce projet en mars ou en juin 2025.

Infos de la Municipalité – Divers

- La commune de Jorat-Menthue a été désignée Commune invitée du canton de Vaud à la Foire du Valais 2025. Les habitants bénéficieront d'une entrée gratuite les 29, 30 septembre et 1er octobre 2025. Une communication sera diffusée à l'ensemble des concitoyens.

- La Municipalité convie les membres du Conseil au repas de fin d'année qui aura lieu dans le sous-sol de l'Emetteur. C'est l'occasion de découvrir un autre lieu dans ce bâtiment.

- La Municipalité souhaite de belles fêtes de fin d'année aux membres du Conseil.
Monsieur le Syndic est applaudit.

- Monsieur Krieg rappelle qu'il existe des mesures de soutien à la Mobilité et qu'elles sont liées à un délai de 3 mois après l'achat pour soumettre la demande de subvention.

10. Divers et propositions individuelles

Etienne Stadler a soulevé la question de la Place Planche-Marion à Villars-Tiercelin, rappelant les conditions de vente stipulant des places de parc réservées et non revêtues. Depuis, il y a été installées des bennes à ordures ainsi qu'un restaurant. Il a formulé une demande à la Municipalité pour que les employés communaux organisent et gèrent le stationnement lors des événements à Villars-Tiercelin.

Monsieur Pernet a pris note de cette demande et a souligné que le projet de construction d'une garderie prévoit la création de places de stationnement supplémentaires, ce qui devrait améliorer la situation actuelle. Il a toutefois précisé que la Municipalité n'assumerait pas la gestion de la circulation lors des manifestations.

Il n'y a pas d'autres questions.

Monsieur le Président du Conseil reprend la parole et formule ses meilleurs vœux de fin d'année à toute l'assemblée.

Il rappelle également les 4 dates du Conseil en 2025.

24.03.2025

16.06.2025

06.10.2025

08.12.2025

Les membres sont informés que le processus électoral pour 2026 débutera en octobre ou novembre 2025. Chaque membre du conseil est invité à réfléchir à une éventuelle candidature pour la prochaine législature.

La séance est levée à 19h51 et Christophe Korber invite les participants au repas prévu par la Municipalité.

Le Président :

Christophe Korber

La secrétaire :

Nadja Gonthier